



Objectifs

Former à l'accueil et à la garde de très jeunes enfants (de 0 à 6 ans), à assurer les soins et l'hygiène mais aussi à contribuer à leur développement, leur éducation et leurs loisirs.

Public

Cette formation s'adresse prioritairement à des jeunes sortant de 3ème et intéressés par les enfants. Patience, sens de l'observation, habileté manuelle, goût pour le travail en équipe... font partie des qualités requises.

Formation

D'une durée de 2 ans, la formation s'articule autour de deux axes :

L'enseignement général

- ▶ Français
- ▶ Mathématiques & Sciences
- ▶ Histoire-Géographie
Enseignement Moral & Civique
- ▶ Langue Vivante
- ▶ Education Physique et Sportive
- ▶ Arts Appliqués et Culture Artistique

L'enseignement professionnel

- ▶ En milieu scolaire :
 - ❑ Acquisition de techniques :
 - d'animation
 - d'entretien des équipements et des locaux
 - de soins, d'hygiène corporelle et de confort
 - de préparation et de service des collations et repas
 - ❑ Acquisition de connaissances théoriques :
 - Biologie, nutrition, alimentation
 - Cadre professionnel
 - Techniques Relationnelles
 - Organisation professionnelle
- ▶ en milieu professionnel : **16 semaines** durant les 2 ans de formation **dans des structures accueillant des enfants de moins de 6 ans.**

Examen

Les épreuves du CAP Petite Enfance

▶ Les Unités Professionnelles (UP)

Epreuves Professionnelles	UP	Coef.	Mode
EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	UP 1	7*	CCF
EP2 Exercer son activité en accueil Collectif	UP 2	4	CCF
EP3 Exercer son activité en accueil individuel	UP 3	4	CCF

* dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement
CCF : Contrôle en Cours de Formation

▶ Les Unités Générales (UG)

Epreuves Générales	UG	Coef.	Mode
EG1 : Français et histoire-géographie	UG 1	3	CCF
EG2 : Mathématiques-sciences	UG 2	2	CCF
EG3 : Éducation physique et sportive	UG 3	1	CCF
EF : Epreuve facultative Langue Vivante	UF		Ponctuel Oral

Les résultats aux examens

2020 : 91 % • 2019 : 78 % • 2018 : 88 % • 2017 : 88 % • 2016 : 87 % • 2015 : 92 % • 2014 : 95 % • 2013 : 92 % •

Que faire avec un CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance ?

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif Petite Enfance est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants. Il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation, avec les parents de l'enfant et les autres professionnels. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant. Après son CAP, il est possible de travailler ou de poursuivre ses études.

... Travailler

- ▶ en milieu familial, comme assistante maternelle agréée à son domicile ou au domicile des parents
- ▶ en structure collective
 - ❑ en école maternelle, en tant qu'A.S.E.M. (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles)
 - ❑ en halte-garderie, en crèche
 - ❑ en centre de loisirs ou de vacances d'enfants

... Poursuivre ses études

- ▶ **MCAD** : Mention Complémentaire Aide à Domicile (cf. Fiche MCAD)
- ▶ **Baccalauréats Professionnels** (accès à la classe de 1^{ère}) :
 - ❑ **Bac Pro ASSP** : Accompagnement, Soins et Services à la Personne (cf. Fiche Bac Pro ASSP)
 - ❑ **Bac Pro SPVL** : Services de proximité et Vie Locale, (cf. Fiche Bac Pro SPVL)
- ▶ Concours ou Prépa Concours **Aide-Soignant et Auxiliaire de Puériculture** (cf. Fiche Prépa AS/AP)
- ▶ **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou **BAPAAT** (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la Jeunesse et des Sports)